

LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 44

JANVIER 1998

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX



UN SITE PRÉHISTORIQUE A SAINT - PIERRE ?

*Imprimeur: ADEP 13 rue du coin d'amont
39150 ST LAURENT*

GÉRANT :

M. Louis CHARNU à St-Laurent-en-Grandvaux.

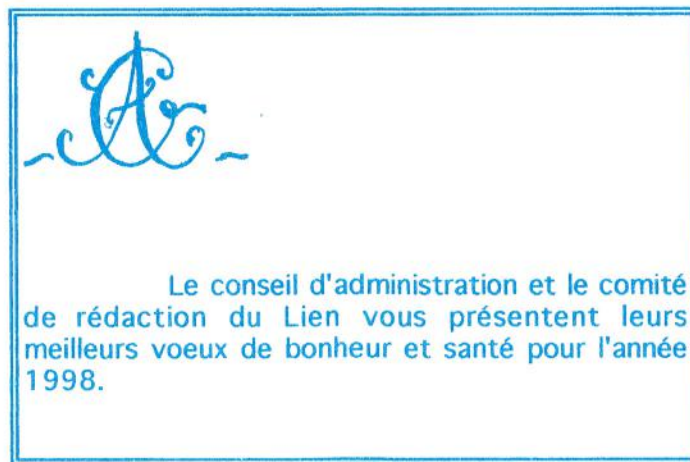
C.C.P. DIJON 2861-59 F

DÉPOT LÉGAL
1^o TRIMESTRE 1998

SOMMAIRE

- Editorial du Roulier	R. Bailly-Salins et D. Pratini	3
- Nos activités	D. Piard D. Pratini J. Macle L. Charnu et N. Gaillard	4
- Nos projets		7
- Monsieur Luc à la Bouvette	Jean-Louis et Yvette Girod	8
- Renouveau des habillements et équipements des pompiers après l'incendie de 1867.	Transmis par N. Gaillard	10
- Noël d'autrefois	Denise Piard	12
- "Le Grandvaux il y a 200 ans". Les propriétaires successifs du lac de l'Abbaye depuis 1796.	Jean Ferrez	14
- Les pierres de Saint-Pierre.	Jean Louvier	21
- Le Houx	H. Michaud	28
- La Bibliothèque. Régine Louvier		30
- Auguste Bailly professeur d'Henri Troyat	Communiqué par Madeleine Monneret	31

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★



Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas l'association.

Editorial

... Années trente ...

Noël ! Noël ! Les cloches appellent à se rendre à la messe de minuit ...

C'est la nuit féérique pour les enfants qui, habituellement sont couchés à neuf heures.

Vers onze heures les préparatifs commencent, ma sœur et moi nous disposons nos chaussons devant la cheminée, puis sur la table les assiettes et les tasses qui, au retour, nous accueilleront avec gâteaux et boissons chaudes.

Et c'est, dans la nuit glacée, la neige craquant sous nos pas, emmitouflés de lainages, la lanterne à la main, que nous rejoignons les voisins pour nous rendre à l'église.

Ah ! cette impression de douceur, de chaleur et cet éblouissement lorsque nous franchissons le porche !

Les lumières étincellent; la crèche où Jésus repose, l'âne et le boeuf le réchauffant de leur souffle nous semble irréaliste. L'ange approuve de la tête le geste généreux des arrivants !

Et les chants éclatent ... c'est Noël ! ...

Années 40, années 50, 60, 70, 80, 90 ... le temps a passé très vite ...

1997 Noël ! Noël ! Le supermarché scintille de lumières et de décorations de Noël, les rayons débordent de jouets, de cadeaux, de victuailles ...

Les choses changent ! c'est ce que nous, les anciens, avons tendance à croire.

Mais regardons les yeux des enfants : ils sont toujours émerveillés. Les mamans préparent la fête autrement mais c'est toujours la fête des enfants ...

Avons nous su transmettre les valeurs de nos ancêtres l'amitié, la convivialité, la faculté de s'émerveiller devant un enfant ? ... Je pense que si la forme a changé, le fond reste le même.

Noël intime, Noël simple, Noël brillant, Noël exubérant, c'est toujours la fête au fond des yeux des enfants ...

Joyeux Noël à tous.

- Le Roulier -



NOS ACTIVITES

L'EXPOSITION 1997

MEDECINE ET HYGIENE DES GRANDS-PARENTS

Elle a reçu dans la très belle maison du Châtelet ses visiteurs habituels. Leurs amabilités, leurs fidélités nous touchent toujours. L'un d'eux a noté sur le "Livre d'or" qu'il n'avait jamais manqué aucune de nos expositions. La 22 ème - Un record !

Il y avait un livre d'or : une nouveauté de cette année. Plusieurs visiteurs, aussi savants qu'assidus ont bien voulu nous donner leur élogieuse appréciation. Merci ! Ou signaler un manque, un oubli. Merci ! C'est bien en installant, en visitant qu'on se rend compte qu'on aurait pu mieux faire, mieux développer tel thème, il y avait encore beaucoup d'idées à intégrer, des séquences à mieux développer: Tels les noms, les actions, les souvenirs de ceux qui nous soignaient dans le Grandvaux au début du siècle - médecins, pharmaciens, sages-femmes, assistantes sociales. Il y avait une belle collection de livres sur la médecine ancienne, les médecins célèbres : On n'a même pas eu le temps d'en faire notre profit.

On dit la médecine des grands-parents trop simple, toute empirique - surtout en comparaison des complications et exigences de la médecine moderne - que le public reçoit sans la comprendre plus que l'ancienne ...

Mais le résultat global est en progrès puisque " la longévité humaine n'a pas cessé d'augmenter depuis le second empire " - Comme l'a écrit un savant visiteur.

Nous nous en réjouissons !

Denise PIARD

*

*

*

Causerie de Monsieur VILLENEUVE

Le vendredi 25 juillet nous étions rassemblés à la salle des fêtes de Saint-Pierre, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité, pour écouter Monsieur VILLENEUVE.

Notre attente a été comblée Roland VILLENEUVE nous a fait un exposé clair et vivant de ce phénomène de société qu'a été la sorcellerie. Il nous a montré comment les conditions de vie, le mode de société, la guerre, la misère, la famine avaient généré ces manifestations dans de nombreuses régions et avaient particulièrement favorisé leur développement dans l'est du pays et les régions des marches. Il nous a fait découvrir comment d'une activité tolérée la sorcellerie a été diabolisée et poursuivie par les juges pour des motifs bien souvent plus "matériels" que "spirituels". La parution du "Discours des sorciers" du juge Henri Boguet est en grande partie responsable de procès où les accusés souvent frustrés et toujours mis en état d'infériorité par les juges n'avaient aucune chance de pouvoir se défendre.

Après cet exposé passionnant des questions ont été soulevées par les auditeurs et un échange s'est établi. Souhaitons que ces débats après les conférences se généralisent, ils sont tout autant appréciés des orateurs que des auditeurs.

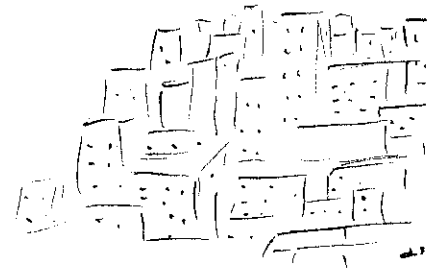
Merci à Monsieur VILLENEUVE de nous avoir fait partager pendant une soirée sa passion et son érudition sur cette partie de notre histoire qui reste encore bien mystérieuse et floue pour beaucoup d'entre-nous.

Danièle PRATINI

*

*

*



Retrouvailles en Grandvaux

" J'appartiens à un pays que j'ai quitté ... " écrivait COLETTE en pensant à sa Puisaye natale. Elle n'était pas la seule ...

Si au hasard de vos migrations respectives vous revenez en Grandvaux, en été, vous pouvez participer à une manifestation au joli nom de " Retrouvailles ". C'est bien ce que nous avons eu la chance de vivre en ce vendredi 8 Août 1997, à la salle des fêtes du LAC DES ROUGES TRUITES, gracieusement prêtée aux Amis du Grandvaux par son Maire et Conseiller Général, Monsieur Denis BAILLY-MAITRE qui par ce geste généreux, démontre, une fois encore, tout l'intérêt qu'il porte à notre Association.

Vous autres " Amis " qui résidez en permanence en Grandvaux, ne savez pas, peut-être, combien cette réunion estivale a de valeur pour tous ceux qui ne reviennent au pays qu'en Juillet et Août. Comme ils sont heureux de rencontrer, à nouveau, des visages connus, un peu comme retrouver dans son village, aux mêmes endroits, les mêmes familles.

Nous vivons dans des villes avec des métiers, des charges de famille, du bruit, de la pollution mais le lieu où nous aimons nous retrouver, c'est le pays, c'est le Grandvaux. Ici, malgré la rudesse du climat et ... quelquefois de ses habitants, ... On " s'y " retrouve ... Car ce mode de vie, qui pour nous citadins est une douceur de vivre, est inchangé depuis des siècles, fait du calme d'un entretien, des vaches dans les pâturages, de la joie de " Retrouvailles ", de la couleur d'un mois d'Août.

Que vous soyez de Paris, Nice, Voiron, Clermont-Ferrand, Grenoble, de Normandie ou même d'ailleurs, que vous soyez un bébé ou un Doyen d'âge (le féminin existe aussi ...), le sourire de cette rencontre chaleureuse illumine les visages. Le " LIEN " qui crée ... des liens permet de retrouver et de renouer avec d'anciennes parentés. Risoles, gougères (maison) pain de ménage et vin du Jura aidant on (dé) tricote ses souvenirs grâce à la mémoire vivace des vétérans qui nous font revivre les moeurs d'antan. Je suis même convaincue qu'en se quittant certains (es) ont repris l'accent du pays par un affectueux mimétisme ...

Grâce à la magie des diapos de Jean-Pierre THOUVEREZ qui sait si bien exprimer par la qualité de ses prises de vue la poésie, la beauté, les couleurs de nos paysages,, nous partageons rétrospectivement vos activités, vos excursions ... Lac de L'ABBAYE, la FERTE, la cheminée des FARODS, le Moulin à eau de Noël GAILLARD, le Grandvaux au temps des moines ... la grange Magnin ...

" Les voilà ces sapins à la sombre verdure
Cette gorge profonde aux nonchalants détours ... " ... (A. de MUSSET)

Certains avaient également apporté leurs propres photos, toutes faites avec amour ... et il est intéressant de comparer combien pour un même événement, un même lieu, les regards diffèrent.

Merci à nos organisateurs locaux de nous avoir offert pareilles " Retrouvailles ", Vous nous avez fait un beau cadeau, celui de nous permettre de vous retrouver et de regarder ensemble avec bonheur les années d'autrefois. Merci pour cette rencontre, Fontaine de Jouvence ... et Bravo à Danièle PRATINI l'initiatrice ...

Josette MACLE

*

* *

Sortie d'automne du 20 septembre

43 participants pour cette sortie qui avait 3 buts de visite.

La première visite fut pour le musée des costumes comtois à Montgesoye où une dame du pays a réalisé " son " musée. Une centaine de mannequins représentant les costumes de nos ancêtres Franc-Comtois. Vêtements de travail ou de cérémonies dans un encadrement de peintures de l'artiste local Courbet, avec divers objets d'usage courant dont nous reparlerons. Vu le nombre des participants la visite dure une heure et demie. La visite terminée nous faisons un petit tour jusqu'à Ornans capitale de la vallée de la Loue et patrie de Courbet. Le car reprend la route des gorges de Nouailles très pittoresques, mais très accidentées pour nous transporter à Ouhans, au restaurant de la Loue pour notre repas de midi qui est servi dans une joyeuse ambiance.

Notre deuxième visite est donc pour la source de la Loue où l'eau jaillit brutalement d'une énorme fissure entre les rochers recouverts de forêts, spectacle fascinant pour ceux qui ne l'avaient jamais vu.

Et nous voici en route pour notre 3° visite qui sera aux Hôpitaux-Neufs pour découvrir un chemin de fer touristique en construction " Le Conifer ". En 1969 la S.N.C.F. avait supprimé la ligne Pontarlier-Les Hôpitaux jugée non rentable. Une poignée de " mordus " de notre ancien P.L.M. (onze bénévoles en ce moment) ont décidé de reconstruire une partie de la voie ferrée, pour la remettre en service sur le plan touristique. Et en 1997 un tronçon de 7,5 km existe entre les Hôpitaux et la Fontaine-Ronde (source intermittente). Un service " voyageur " fonctionne à partir de groupe de 40 personnes. Quelques wagons postaux sur une voie de garage semblent attendre un hypothétique service de " poste privée ". Des billets aux initiales de C.F.T.P.V. (chemin de fer touristique Pontarlier Vallorbe) sont distribués par un employé autrement sympathique que les guichets automatiques modernes. Plusieurs voyageurs ont revêtu la blouse bleue des rouliers et les " godasses " de voituriers.

La loco siffle et c'est, selon un voyageur " un convoi d'un autre âge, gai, coloré et bucolique à souhait " qui effectue un aller-retour en une heure et demie environ. Plus compréhensif que le T.G.V. le tu-ut-tch. tch. Teuf teuf, siffle aux approches de chaque barrière et les vaches au courant du signal tournent la tête pour l'admirer.

Au retour nous allons visiter à l'écart de la gare la locomotive à vapeur qui vient d'être mise à l'abri pour l'hiver. Cette locomotive achetée en Suisse a été révisée à Berlin, puis elle est revenue aux Hôpitaux par la route en 2 jours sur un camion appartenant à l'un des bénévoles du C.F.T.P.V. C'est ce que l'on pourrait appeler le futur " ferroutage " à l'envers.

Un mot à retenir - " bénévoles " - onze passionnés du train qui ont reconstitué sept kilomètres de voies et racheté le matériel sans savoir s'ils n'en seraient pas ensuite de leur poche. Quel bel exemple de ténacité pour nous Amis du Grandvaux quand nous rencontrons des difficultés bien moins importantes.

Alors terminons sur une note humoristique au sujet des objets d'usage courant du musée des costumes de Montgesoye. Entre les bouilles à lait et les bottes des vendangeurs deux objets en métal rutilant avaient été adroitement jumelés par un farceur une cuillère à soupe dans un pot de chambre.

Noël Gaillard
et
Louis Charnu



NOS PROJETS

9 janvier : Soirée Boun'an. Nous tirons les rois salle de cantine de Saint-Pierre.
20 h 30

6 février : Conférence-débat " A la découverte des rapaces jurassiens "
Par René-Jean Monneret.

Collège Louis Bouvier. salle audiovisuelle. Bâtiment A. Suivre le fléchage à partir du parking du collège. (En cas de changement de date, l'annonce en sera faite par voie de presse). 20 h 30

22 février : Petit Bal. Salle des fêtes du Lac-Des-Rouges-Truites. A partir de 15 h.

30 avril : Assemblée générale. 20 h 30

Devant les difficultés de circulation en hiver, le Conseil d'Administration a reporté la date de l'Assemblée générale au 30 avril. Les convocations vous seront adressées en temps utile.

1° mai : Promenade : " Les moulins de la Lemme ". Rendez-vous aux Martins. Près de l'usine Richard. 14 h.



LUC ALABOUVETTE

Après Montpellier, Salon de Provence et Poligny, Prénovel aura peut-être une rue Luc ALABOUVETTE. Yvette et Jean-Louis GIROD ont préparé un article à partir de sources puisées dans la lettre de Nécrologie parue dans le journal "Agriculture" n°451 d'Avril 1981 ainsi que le journal "Progrès Agricole et Viticole" sous la plume de J. BRANAS.

Luc ALABOUVETTE est né à Prénovel en Novembre 1900. Frère de Berthe et Marc, il fréquente l'Ecole Communale de Prénovel. Luc est un élève indiscipliné mais pourvu d'une intelligence agile. Il est distingué par son maître: Monsieur SAILLARD qui le fait entrer au Lycée Rouget de Lisle à Lons. Après le bac il entre, à l'automne 1919 à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier. Après le service militaire, Luc entre au Ministère de l'Agriculture où s'organise un service de Recherches Agronomiques, préfiguration de l'actuel INRA. En 1926, il rejoint une jeune équipe de scientifiques d'abord à Clermont-Ferrand puis à Dijon. Là, méthode et rigueur sont associées à une discipline qui se cherche: la génétique appliquée. Des méthodes originales de sélection et d'identification des variétés, un système de notation, l'emploi du calcul statistique sont mis en oeuvre: les essais comparatifs entre les variétés se rationalisent, la notion de lignée pure entre en lice. Pour mettre de l'ordre dans le commerce des semences et protéger l'agriculture française contre les ingérences étrangères, on travaille à l'identification des variétés. Des travaux parallèles sont poursuivis sur l'orge, l'avoine, le tournesol, le maïs. Luc ALABOUVETTE effectue une tournée aux USA et au Canada. Il rapporte dans ses bagages plusieurs nouveautés dont les plus importantes sont les maïs hybrides. Un réseau d'études analogues sera réalisé pour la pomme de terre. Après le maïs est venu le sorgo-grain, le blé dur, et en Camargue, l'implantation du riz.

En 1928, Luc ALABOUVETTE se marie avec une jurassienne: Flavie PIRON, originaire de Coyron. Flavie a su, par son amabilité, sa table toujours ouverte aux collaborateurs et aux amis, se faire apprécier. A la fin de l'année 1928, Luc se voit confier à Versailles, la Direction de la station d'amélioration des plantes de grandes cultures.

En 1937, Luc ALABOUVETTE opte pour la chaire d'agriculture de Montpellier. Il fallait à Luc, outre les cours qu'il dispensait aux futurs ingénieurs, qu'il oeuvre sur le terrain. Il crée avec des collaborateurs, une ferme expérimentale: la ferme de Londres.

La guerre de 39 vient interrompre tous ces efforts. En Allemagne, après un séjour prolongé dans l'est, Luc ALABOUVETTE est récupéré par le Professeur ROMER qu'il avait rencontré dans des congrès de génétique. Finalement, la "relève Agricole" de 1943 à laquelle A. SCOUFE avait beaucoup travaillé, le ramène en France.

Luc ALABOUVETTE reprend son poste à Montpellier et malgré les difficultés de l'époque, il renoue les fils cassés ou détendus dans le Midi agricole.

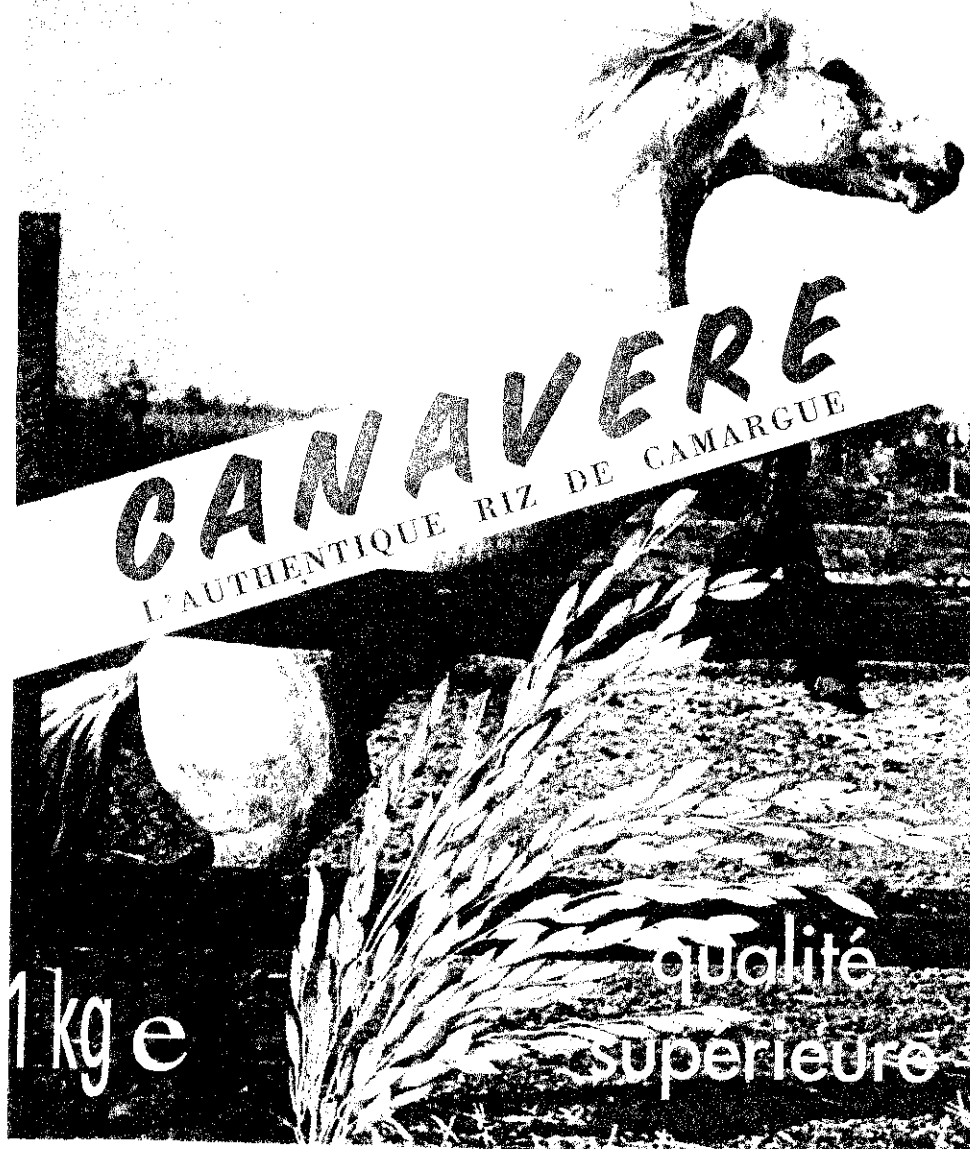
Un nouveau chapitre dans une carrière déjà bien remplie va s'ouvrir avec ses travaux dans les différentes stations de l'INRA, cela avec un ensemble de collaborateurs. Pour obtenir tous ces résultats Luc ALABOUVETTE a dû vaincre les inerties de la méfiance, convaincre les hésitants, rectifier les erreurs, montrer un grand courage et beaucoup de persévérance; par dessus tout, le désir de faire oeuvre utile. En 1957, fidèle aux engagements qu'il avait pris vis-à-vis de lui-même, malgré les sollicitations dont il est l'objet, Luc se retire à Poligny.

Son pays natal a toujours compté pour lui. Les grandes vacances se passaient aux travaux de fenaison à Prénovel, les Piards, les Crozets chez ses parents et oncles. Il prenait plaisir à ramener à la maison familiale de Prénovel ses copains pendant les vacances scolaires et plus tard ses collaborateurs.

Peu sensible aux honneurs, le professeur ALABOUVETTE était Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur du Mérite Agricole, Officier Académie; il était membre de l'Académie d'Agriculture de France. Sous une rugosité apparente que lui conféraient ses origines, les souvenirs de sa prime jeunesse, Luc ALABOUVETTE était capable d'attachements profonds et pourvu d'une grande sensibilité.

Jean-Louis et Yvette GIROD

RIZ de CAMARGUE



10
RENOUVELLEMENT DES HABILLEMENTS
ET EQUIPEMENTS DES POMPIERS
DE SAINT LAURENT DU JURA APRES L'INCENDIE
DU 15 NOVEMBRE 1867

Jura - Arrondissement de Saint Claude
Sapeurs-Pompiers - Habillements et équipements
N° 2968 vu par le Préfet du Jura à Lons le Saunier le 19 mars 1870

Entre les soussignés Monsieur Martin Pierre Balzamin, maire de Saint Laurent, agissant pour et au nom de sa commune d'une part.

Et Berthod aîné, marchand tailleur à Champagnole de seconde part,

Il a été dit et ensuite convenu ce qui suit, savoir :

L'incendie du 15 novembre 1867, ayant presque détruit le matériel d'habillement des sapeurs-pompiers et de la musique, sur la demande du capitaine de cette compagnie, le vote du conseil municipal au chapitre 3, exercice 1869, la commune est d'avis de pourvoir au remplacement de ces uniformes, etc...

Qu'à cet effet, le dit Berthod s'engage de confectionner la tenue des hommes de la compagnie et de la musique et qu'il ferait en outre les fournitures nécessaires aux conditions écrites comme il va être dit, ce que le sieur Berthod a accepté; ce dernier devra donc fournir :

1°- Cinquante six pantalons uniformes à vingt francs l'un, onze cent vingt francs ci	1120,00 frs
2°- Quarante et une tuniques de drap bleu fin à trente huit francs l'une, mille cinq cent cinquante huit francs ci	1558,00 frs
3°- Cinquante quatre képis sapeurs à trois francs cinquante centimes l'un, cent quatre vingt neuf francs, ci	189,00 frs
4°- Six képis officiers, à cinq francs cinquante centimes l'un, trente trois francs, ci	33,00 frs
5°- Cinquante deux cols blancs à un franc dix centimes, cinquante sept francs vingt centimes, ci	157,20 frs
6°- Un hausse col avec boutons, cinq franc, ci	5,00 frs
7°- Deux sabres brunis officiers, fourreaux acier avec bellières à vingt deux francs l'un, quarante quatre francs, ci	44,00 frs
8°- Deux dragonnes or mi-fin à cinq francs l'une, dix francs, ci	10,00 frs
9°- Trois ceinturons officiers, plaques dorées à sept francs l'un, vingt et un francs, ci	21,00 frs
10°- Soixante dix ceinturons cuir verni à trois francs cinquante centimes l'un, deux cent quarante cinq francs, ci	245,00 frs
11°- Une paire épauettes lieutenant vingt et un francs, ci	21,00 frs
12°- Une paire épauettes adjudant vingt et un francs, ci	21,00 frs
13° - Trois paires épauettes sergent à huit francs l'une, vingt quatre francs, ci	24,00 frs
14°- Trois paires épauette caporal à six francs l'une, dix huit francs, ci	18,00 frs
15°- Cinquante deux paires d'épauette pompiers, à trois francs cinquante centimes l'une, cent quatre vingt deux francs, ci	182,00 frs
Total :	<u>3648,20 frs</u>

16°- Cinquante cinq gibernes à trois francs l'une, cent soixante cinq francs, ci	165,00 frs
17°- Soixante dix bretelles à un franc quinze centimes l'une, quatre vingt francs cinquante centimes, ci	80,50 frs
18°- Neuf bonnets à poils avec plumes, à vingt cinq francs l'un, deux cent vingt cinq francs, ci	225,00 frs
19°- Neuf paires de gants sapeurs à six francs l'une, cinquante quatre francs, ci	54,00 frs
20°- Neuf tabliers de sapeurs à neuf francs l'un, quatre vingt un francs, ci	81,00 frs
21°- Soixante dix paires de gants coton à un franc l'une, soixante dix francs, ci	70,00 frs
22°- Deux casques brunis pour officiers à vingt deux francs l'un, quarante quatre francs, ci	44,00 frs
23°- Cinq casques polis pour sous officiers à quatorze francs cinquante centimes l'un, soixante douze francs cinquante centimes, ci	72,50 frs
24°- Quarante cinq casques pour pompiers à onze francs cinquante centimes l'un, cinq cent dix sept francs cinquante centimes, ci	517,50 frs
25°- Deux plumets et olives officiers à cinq francs l'un, dix francs, ci	10,00 frs
26°- Sept plumets de sergents et tambours à deux francs vingt cinq centimes l'un, quinze francs soixante quinze centimes, ci	15,75 frs
27°- Quarante trois plumets de pompiers à un franc quatre vingt dix centimes l'un, quatre vingt un francs soixante dix centimes, ci	81,70 frs
28°- Dix shakos musiciens à huit francs l'un, quatre vingt francs, ci	80,00 frs
29°- Dix képis musiciens à quatre francs l'un, quarante francs, ci	40,00 frs
30°- Soixante dix porte baïonnettes à un franc l'un, soixante dix francs, ci	70,00 frs
	5155,15 frs

Le paiement de cette dépense qui s'élève à la somme de cinq mille cent cinquante cinq francs quinze centimes sera payée sur les fonds communaux au moyen du crédit ouvert au chapitre 3 du budget de l'exercice 1869 et de tous fonds disponibles. Les frais du présent traité, soit timbre, enregistrement et expédition seront supportés par le sieur Berthod, maître tailleur. Les fournitures indiquée comme il précède, seront livrées à la compagnie des sapeurs pompiers en la personne du capitaine, qui les recevra avec le Maire. Cette livraison aura lieu aussitôt l'approbation du présent traité par Monsieur le Préfet du département s'il y a lieu.

Ainsi convenu et fait en double à Saint Laurent le quinze Novembre mil huit cent soixante neuf.

P. Berthod aîné

Le maire de Saint Laurent B. Martin
Le capitaine de la compagnie A. Besson

Enregistré à Saint Laurent le vingt trois mars 1870
Reçu cinquante un francs soixante centimes; XXXXX sept francs soixante centimes

Transmis par Noël GAILLARD

N.D.L.R. : Il est remarquable de constater que l'addition finale est fautive, à l'avantage de la commune, ce que vous pourrez vérifier en prenant une calculette que hélas nos anciens ne possédaient pas encore. Le montant exact est de 5255,15 et non 5155,15. L'erreur de 100 F sur la convention, correspond à 1,9% de son montant. Dans une telle circonstance nos édiles municipaux et nos sapeurs-pompiers se sont révélés être de très bons gestionnaires de nos deniers.

NOEL D'AUTREFOIS

On lui demande une page pour " LE LIEN " sur " NOEL D'AUTREFOIS ".
De quel autrefois s'agit-il ?

Son autrefois commence en 1914, et ses premiers Noël d'enfant n'ont pas du marquer son souvenir d'une exultante joie : La préoccupation des familles était :

- " Aura-t-il une permission pour Noël ? "

- " Pourra-t-il au moins avoir son colis ? " - Ce colis de Noël aux soldats, confectionné avec amour et beaucoup de privations, car les denrées étaient rares. J'évoque le souvenir de Madame Berthe Poiblanç qui nous avait raconté avec beaucoup de tendresse ses souvenirs sur le " colis aux soldats ".

* Elle ne va pas raconter la " crèche Franc-comtoise " qui, à Noël, en patois, n'a pas cessé de recruter son public bisontin.

* Elle ne va pas raconter le Noël Alsacien avec Père Noël ou Saint-Nicolas sapins, bougies, lumières ...

* Elle ne va pas raconter Noël en Provence avec ses vrais bergers, ses vrais moutons, son bataillon de santons ... raconter les " Trois Messes Basses " d'Alphonse Daudet ...

Mais c'est peut-être aux mots de " Messe de Noël " qu'elle va trouver son inspiration. On ne disait pas " messe de minuit ", mais on disait " Aller à matines ". Ces matines, imaginez-les dans des églises non chauffées, éclairées par des cierges, chandelles, lampes à huile ou à pétrole - ou lanternes tempête que les paroissiens avaient pris pour les guider sur les chemins neigeux.

Matines donc : comme dans un cloître. La cérémonie commençait par la lecture psalmodiée de 3 " leçons ". Textes de l'ancien testament : prophéties annonçant la venue du Messie. Monsieur le Curé avait choisi parmi les enfants de chœur : - grande tenue : soutanelle rouge, surplis blanc - les plus éveillés, les plus doués pour la lecture et le chant. Beaucoup de 60 ans doivent encore se rappeler de leur désignation toute honorifique. Monsieur le Curé avait convoqué à l'avance pour prendre connaissance des textes latins, pour initier au ton convenable, aux neumes et flexions. Les résultats n'étaient pas toujours à la hauteur de l'effort : Ce n'était pas facile ... Encore dans le souvenir : " Consolamini, consolamini " par quoi commençait une des leçons.

Ensuite, Monsieur le Curé, d'une voix plus juste et exercée entonnait " la généalogie du Messie ". On comprenait quelque peu ce latin. Les mots " Abraham genuit Isaac genuit Jacob et frates ejus .. David genuit Salmon " Cela nous rappelait ... dans les temps où on ne badinait pas sur la fréquentation du catéchisme

La partie musicale n'était pas terminée. A minuit sonnant, le ténor prenait position pour le célèbre " Minuit Chrétien " d'Adam (?).

C'était le chanteur le plus doué et volontaire parmi les ténors des lieux, accompagné par l'harmonium ou " à capella " :

" Minuit Chrétien ! C'est l'heure solennelle
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous ...
Noël, Noël, voici le Ré-é-é-é-dempteur ! "

Dans cet autrefois-là, on aimait ça. On n'était pas encore habitué aux flots de " grande musique " ou autres ... On félicitait le ténor.

Plus tard, le chant a subi une désaffection de la part du clergé. Ce n'était pas dans la tradition liturgique, la théologie n'y trouvait pas son compte, l'auteur n'était-il pas juif ? ...

Très joyeux, la foule et les enfants chantaient les Noëls 'sus par coeur : " il est né le divin enfant " - " Les anges dans nos campagnes ". On se prend à regretter ...

A l'église, il y avait la crèche. Elle n'a guère changé : personnages de plâtre colorés, papier rocher, lierre, houx, sapin ... et la paille qu'on trouvait facilement, et l'ange en plâtre qui disait merci en recevant une pièce.

On admirait, et les mamans aimaient à amener leurs petits voir la crèche le jour de Noël ou au temps où elle était exposée.

Qu'elle était belle cette crèche : Noël, c'était vraiment la fête du " Petit Jésus " dans les chants, dans les coeurs !

- Elle n'y trouve encore aucune naïveté ni puérité, ni mièvrerie.
- Elle ne résiste pas à l'aura de tendresse d'un nouveau-né : sur la paille ou sur la paillassé de ses autrefois familiaux ou dans le Plexiglas des maternités. Qui peut résister ?

Il a fallu vivre un autrefois de guerre avec les mêmes préoccupations d'absence, de privations - et de colis aux prisonniers - Mais l'ange de la victoire veillait.

Les petits enfants ne venaient pas à " matines ". Au matin de Noël, ils avaient la surprise de trouver un cadeau dans les souliers mis la veille sous la cheminée; une friandise - un habit neuf ou un jouet qui restera peut-être le " jouet de leur vie " ... En cet autrefois où la consommation n'était pas encore une vertu civique ... C'était " Le Petit Jésus " qui était venu visiter les souliers. Le père Noël n'est apparu que plus tard avec sa barbe blanche, sa hotte, son sapin garni. Il venait du nord, parait-il - d'Alsace, de la tradition germanique. Les enfants sous le moderne sapin, en déchirant les superbes papiers de leur masse de cadeaux savent-ils encore que Noël est la fête de la naissance de Jésus ?

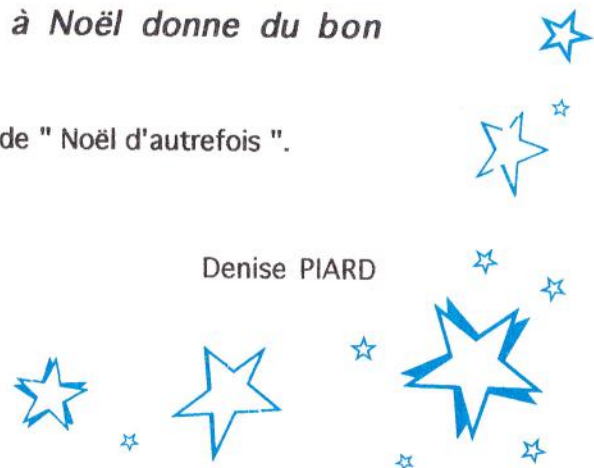
A la maison, au retour de " matines ", une petite collation " pour se réchauffer " - Un vin chaud, ou un bol de chocolat. Le repas de Noël était le repas de midi. Il réunissait les proches parents : proches génétiquement et géographiquement. C'était un bon repas. La Saint-Cochon n'était pas loin ... et l'économie domestique avait bien su mettre de côté les meilleurs morceaux ... On avait fait au four, on avait fait des desserts.

On buvait du vin - du vin bouché - On en faisait boire une goutte aux jeunes enfants. Elle se rappelle son beau-père disant :

" Le vin, le bon vin qu'on boit à Noël donne du bon sang pour toute l'année "

A 86 ans (en 1959), il avait vu beaucoup de " Noël d'autrefois ".

Denise PIARD



Le Grandvaux il y a 200 ans

" L'aventure de la vente du lac des moines
de 1796 à nos jours "

Les propriétaires successifs du Lac de l'Abbaye depuis 1796

Grâce aux documents qu'a bien voulu me communiquer Jean-Baptiste PONDICQ, petit-fils de Pierre ROCHE, de sur le Moulin, ancien maire de Rivière-Devant, nous avons pu ensemble résoudre, pour l'essentiel, les problèmes posés par l'origine de propriétés des acquéreurs de certaines parties du lac.

Avant 1789

A partir de 1244, date à laquelle les abbayes d'Abondance (Haute-Savoie) et de Saint-Oyend (Saint-Claude) ont échangé le prieuré dit "abbaye de Grandvaux contre les prieurés de Nyons, Saint-Genès et Divonne, le lac appartenait au prieuré de Grandvaux, c'est-à-dire à l'abbaye de Saint-Claude. Il est resté la propriété de l'abbaye puis de l'évêque de Saint-Claude jusqu'au début de la Révolution. En 1790, s'agissant d'un bien ecclésiastique, il aurait dû être confisqué au bénéfice de la Nation et vendu comme bien national. Cependant, dans le relevé des délibérations des conseils généraux des communes de Saint-Claude, Rivière-Devant et Grande-Rivière, qui sollicitaient l'acquisition de biens nationaux provenant de l'abbaye - qu'il s'agisse de biens de l'évêque, du chapitre ou des divers curés - il n'est fait aucune mention du lac.

Il est intéressant de noter que, depuis le 8 juillet 1760, le curé de l'Abbaye, Pierre-Joseph Martelet, bénéficiaire de la totalité des dîmes du Grandvaux, avait acquis le fief des Farods pour la somme de 20 000 livres, de noble Denis de la Tour d'Avenans et de noble Marie-François de Charbonnier, chevalier de la Tour de Journand. La possession de ce fief comportait - en vertu d'un arrêté du 24 avril 1461, du Parlement de Dole - la reconnaissance " du droit immémorial de pêche sur la corniche des Farods ", mais aussi ceux de faire pêcher de long en large dans le grand lac et les autres lacs et rivières du Grandvaux. Etant donné la personnalité du curé Martelet, qui avait pris ouvertement position pour la Constitution civile du clergé puis de la République, il semble bien que personne dans le Grandvaux n'ait jugé opportun de soulever la question de savoir à qui appartenait le lac, et qui avait le droit d'y pêcher, notamment dans la " coinche des Farods ". Il s'agit de la crique, située entre les Bez et l'ancienne île, qui faisait partie du fief des Farods (voir carte).

Sous le Directoire

En 1796, il y a 200 ans, la situation politique dans le Grandvaux a bien changé; l'abbé Martelet, âgé, n'est plus curé de l'Abbaye.

Le 17 Thermidor an IV (3 août 1796), les administrateurs du Jura (Bouvier, président, Pareau, Cluny et Petetin) cèdent à Raphaël Groz, de Saint-Pierre " le lac situé en Grandvaux, sur les communes de Grande-Rivière et de Rivière-Devant, pour la somme de 605 livres... les dits biens dépendant du ci-devant évêché de Saint-Claude, acquis à la Nation par les lois ". La vente avait été effectuée en vertu de la loi du 28 Ventose an IV, qui avait créé 2 milliards 400 millions de " mandats territoriaux " en remplacement des assignats, ces mandats pouvant servir, notons le, à l'achat de biens nationaux.

Qui était Raphaël Groz ? Fils du notaire Désiré Groz, il était depuis le 1^o janvier 1796, agent municipal (1) et percepteur de la commune, fonctions qu'il a exercé pendant les années IV, V et VI. Mais Raphaël Groz ne demeura pas longtemps propriétaire du lac de l'Abbaye.

Le 7 Frimaire de l'an V (25 novembre 1796), il vend les trois quarts du lac pour 300 livres à Basile Ferrez, Claude-François Groz et François-Célestin Poncet (2), tous trois de Saint-Pierre.

Sous l'Empire

Le 25 Prairial an XI (15 juin 1803), Claude-François Groz échange le quart du lac correspondant à sa part dans l'indivision évoquée ci-dessus, contre 25 perches au Clos Dernier, jusqu'ici propriété de Basile Ferrez; celui-ci devient ainsi propriétaire de la moitié du lac de l'Abbaye.

Le 12 Thermidor an XI (1^o août 1803) Raphaël Groz cède le quart du lac qui lui reste à Jean-Félix Roche, notaire à Rivière-Devant (Sur le Moulin). Il a été sous la Convention administrateur du district de Saint-Claude, et deviendra maire de Rivière-Devant de 1813 à 1831 (3).

Au cours des années 1807, 1808, un conflit oppose les propriétaire indivise du lac, Jean-Félix Roche, la veuve de Basile Ferrez (décédé en 1807), et Célestin Poncet d'une part, à Joseph-Ignace-Alexis Bayard de la Ferté, dont le fermier, Pierre-Alexis Berthet, pêchait dans le lac. Dans son rapport, le garde-pêche assermenté, François-Xavier Roche, déclarait avoir surpris le 15 décembre 1807, sur le lac gelé, Pierre-Alexis Berthet qui surveillait 5 lignes dormantes, amorcées pour la pêche au brochet; il lui avait dressé procès-verbal. Le sieur Bayard, héritier d'Alexis Bayard (4), qui avait acquis en 1731 le fief de la Ferté, considérait qu'en vertu de la décision du Parlement de Dole de 1461, il bénéficiait du droit de pêcher dans tous les lacs et rivières de la Terre de Grandvaux.

L'affaire donna lieu à un jugement du tribunal de l'arrondissement de Saint-Claude. Cependant, comme il s'agissait des effets d'un contrat d'adjudication d'un domaine national, c'est le Conseil de préfecture qui, le 5 mai 1808, se déclara seul compétent, et le 18 juillet 1809, il arrêta que les propriétaires du lac devaient " en jouir exclusivement et sans aucune charge ".

Cependant, les changements de propriétaires continuent : le 17 août 1810, François-Célestin Poncet vend sa part, un quart du lac, à Julien Bouvet (5), qui moins d'un an après la cède pour 260 francs, le 12 juin 1811, à Basile Fèvre, officier en retraite des armées de Napoléon.

A partir de cette date, et jusqu'en 1839, pendant les règnes de Louis XVIII et Charles X, le lac de l'Abbaye n'a appartenu, semble-t-il, qu'à la veuve de Basile Ferrez pour une moitié, Jean-Félix Roche pour un quart, et Basile Fèvre pour un autre quart.

Sous Louis-Philippe - Le conflit relatif à la Coinche des Farods

Le 28 août 1839, Basile Fèvre cède à ses neveux, Jean-Baptiste et Basile-Napoléon Fèvre, pour la somme de 500 francs, sa part du lac (un quart).

Mais l'acte de vente fait ressortir qu'il existe une contestation sur la propriété d'une parcelle du lac. Le sieur Joseph-Raphaël Bastien, de Grande-Rivière, revendique la

propriété de la Coinche des Farods. Aucune garantie n'est donc donnée aux acquéreurs sur cette partie du lac.

La prétention du sieur Bastien ne s'explique que s'il est, d'une manière ou d'une autre, héritage ou achat, propriétaire du fief des Farods, notamment de la maison située aux Bez. Il faut noter à ce propos que le curé Martelet, propriétaire des Farods, est décédé en 1800.

Lorsque le 26 novembre 1844, Jean-Baptiste Fèvre et la veuve de son frère vendent à Aimé-Félix Paget, avocat à Lons, et à son frère Théophile, pour la somme de 500 francs le quart du lac qu'ils tiennent de leur oncle, les réserves concernant la Coinche des Farods sont renouvelées. L'acte de vente précise que les acquéreurs versent en outre une somme de 240 francs pour le matériel de pêche (barque, grand filet, et diverses nasses). L'importance de cette somme (50%) par rapport au prix du quart du lac, indique - s'il en était besoin - que le seul intérêt des propriétaires du lac est la pêche, soit pour leurs besoins personnels, soit pour la vente du poisson.

L'étude de la table alphabétique des mutations de propriétés, énumérées dans la matrice cadastrale (6), qui commence en 1839, confirme la revendication du sieur Bastien Joseph-Raphaël et son frère Bon. Ils y figurent aux folios 1 et 3, comme propriétaires d'une partie du lac de l'Abbaye, de 1839 à 1858.

Cette table alphabétique distingue en effet, dans le lac, deux parties ; C 381, de 9 hectares, et C 384, de 84 hectares environ. La première, C 381, est déclarée propriété des Bastien de Grande-Rivière. Seule la parcelle c 384 figure comme propriété, jusqu'en 1847, de la veuve de Basile Ferrez, pour moitié, et des frères Roche pour l'autre moitié. La parcelle C 381 apparaît dans le cadastre de 1833 de Rivière-Devant (voir carte) : c'est la Coinche des Farods.

Le cadastre, à partir de 1833, ne tient donc aucun compte de l'arrêté du Conseil de préfecture du 18 juillet 1809, qui implicitement ne reconnaissait aucun titre de propriété au sieur Bastien. Il faut considérer que depuis cette date (1809) la royauté a été rétablie en France, permettant aux ci-devant possesseurs de fiefs de récupérer certains de leurs biens et de leurs droits.

Pour conclure sur ce point, il faut, à partir de 1839, distinguer dans les mutations concernant le lac de l'Abbaye (ventes ou héritages) celles qui concernent la parcelle C 381, de celles concernant la parcelle C 384.

Le 21 avril 1847, dans le cadre de la succession de Basile Ferrez, la moitié indivise du lac appartenant jusque là à sa veuve (C 384) est vendue aux enchères en l'étude de maître Saillard, à Saint-Laurent. Les acquéreurs, pour la somme de 1400 francs, sont Jules-Hermand Chaussin, propriétaire à Grande-Rivière, et son frère Donat, demeurant à Flavigny.

A cette date, le notaire Jean-Félix Roche étant mort (1837), les autres propriétaires du lac (parcelle C 384) sont Emmanuel Roche, notaire (un quart) et Félix Paget, son beau-frère, époux de Mélanie Roche.

Lorsqu'Emmanuel Roche meurt (1861), sa veuve et ses 5 enfants mineurs deviennent propriétaires d'un quart du lac. Il s'agit de Gétule, épouse d'Alphonse Crinquant, d'Edmond, d'Appoline, de Marie-Adeline et d'Herrmann.

Le 19 novembre 1869, Hermann, notaire à Saint-Laurent, acquiert la moitié du lac (C 384) dont les frères Chaussin sont propriétaires. A partir de cette date, il veut

progressivement, en achetant les parts de ses frères et soeurs et de son oncle, devenir propriétaire de la totalité de la parcelle C 384.

Dans cette opération de remembrement, il se heurtera à l'opposition de sa soeur aînée, Gétule - dont le mari est percepteur aux Planches-en-Montagne - Elle préférera, le 28 mars 1883, vendre sa part (1/20°) à François-Olympe Vuillet.

Les acquisitions concernant les autres frères et soeurs d'Hermann Roche eurent lieu aux dates suivantes :

- Part de Marie-Adeline, 1° juillet 1873.
- Part d'Appoline, 10 avril 1880.
- Part d'Edmond, 20 mars 1883.

Mutations concernant la parcelle C 381 (Coinche des Farods)

Le 13 décembre 1876, en l'étude de maître Petetin, notaire à Arinthod, Bastien Bon cède la parcelle C 381 à Clovis Guillon. Moins de deux ans après, le 10 juillet 1878, celui-ci la revend à Hermann Roche.

A la suite de toutes les acquisitions précédentes, Hermann Roche se trouve, en 1883, propriétaire de la parcelle C 381, et de 19/20° de la parcelle C 384, c'est-à-dire de la quasi totalité du lac. Dans ses conditions, que peuvent être les droits de François-Olympe Vuillet - notamment droit de pêche - dans un lac indivis dont il ne possède que 4 hectares sur 93 ? Il faut faire cesser d'une manière ou d'une autre l'indivision. Le tribunal civil de Saint-Claude, par jugement du 23 juillet 1884, décide que dans l'impossibilité de définir la part qui appartient au sieur Vuillet, la parcelle C 384 sera vendue par adjudication, l'intéressé recevant 1/20° du produit de la vente. L'adjudication eut lieu le 18 mai 1885; la parcelle avait été mise à prix 4 000 F, les enchères furent particulièrement âpres, puisqu'elles montèrent jusqu'à la somme de 19 400 francs or !

Le sieur Vuillet recevait près de 5 fois l'estimation initiale de sa part : 970 francs or, mais la totalité du lac devenait pour la première fois - si l'on tient compte de la Coinche des Farods - le bien d'un seul propriétaire. Le notaire Hermann Roche étant décédé en 1883, ce propriétaire était sa veuve, Elisabeth Dugourd.

Les derniers propriétaires du lac

Le fils d'Hermann Roche, Pierre Roche (1881-1960), devint propriétaire du lac en 1910. Il dirigeait, sur Le Moulin, une cartonnerie qui fabriquait des coffrets pour le conditionnement des pipes, des ménagères, des stylos, etc. En outre, il vendait aux Prelets, le poisson du lac. En 1919, il fut élu maire de Rivière-Devant.

Demeurant, comme tous ses ancêtres depuis plus de 400 ans, sur Le Moulin, il pouvait jouir du spectacle unique de son " lac ", un lac de près de 100 hectares, qui est bien, en toutes saisons, entre la Joux-Derrière et la Joux-Devant, la perle du Grandvaux.

Pierre Roche, que les anciens du Grandvaux ont connu, fut amené à céder le lac de l'Abbaye à Michel Dufay, de Besançon. Depuis 1939, il appartient à la famille de Fernand Piot, de Dijon. Le propriétaire actuel est Alain Piot, patron de l'hôtel de l'Abbaye.

Notes

(1) Raphaël Groz est né le 2.4.1761 à Saint-Pierre. Il est alors âgé de 35 ans. C'est le fils du notaire Désiré Groz. Le Directoire a supprimé les conseils des communes de moins de 5 000 habitants pour les remplacer par des agents municipaux qui, à raison d'un par commune, siègent au canton; Raphaël Groz a été élu agent municipal de Saint-Pierre le 25 décembre 1795, après 4 scrutins (14 voix sur 15 votants !). Percepteur de Saint-Pierre pour les années IV, V et VI, il sera invité en l'an X à produire ses comptes (1802), une plainte sera même déposée contre lui. Cette circonstance pourrait expliquer qu'à cette date il ait cédé le dernier quart du lac qui lui restait à Jean-Félix Roche.

(2) Claude-François Groz, né le 11.2.1765, âgé de 30 ans, est marchand. Il est marié à Reine Thevenin, et son père Pierre-Alexandre est laboureur, c'est-à-dire propriétaire des terres qu'il exploite.

François-Célestin Poncet, né le 26.4.1756, est âgé de 39 ans. Il exerce avec son père le métier de maréchal-ferrant. Il est marié à Marie-Thérèse Besson.

Basile Ferrez est né le 31.12.1755, époux de Marie-Aimée Ferrez, il a 40 ans. Il exerce à cette époque les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif pour le canton de Saint-Laurent. Il a été juge de paix, sous la Convention administrateur du district de Saint-Claude; il deviendra administrateur du Jura jusqu'au Consulat puis conseiller d'arrondissement.

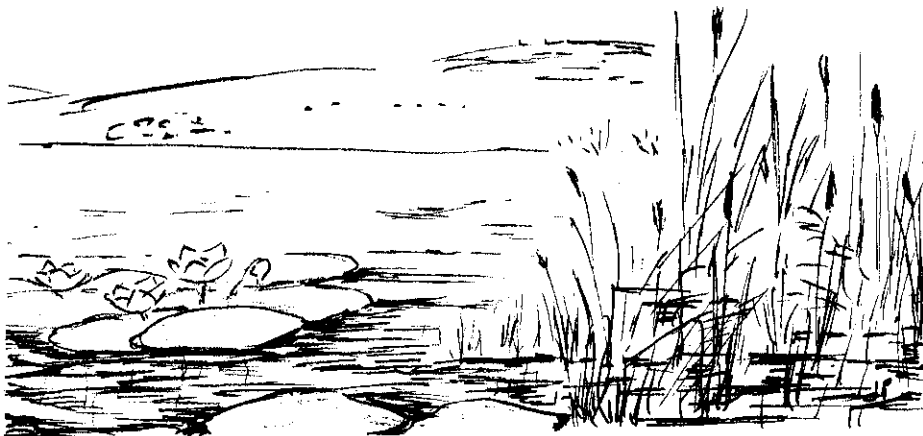
(3) Jean-Félix Roche, né le 29.12.1752, notaire à Sur le Moulin (Rivière-Devant), époux de Marie-Angélique Roche.

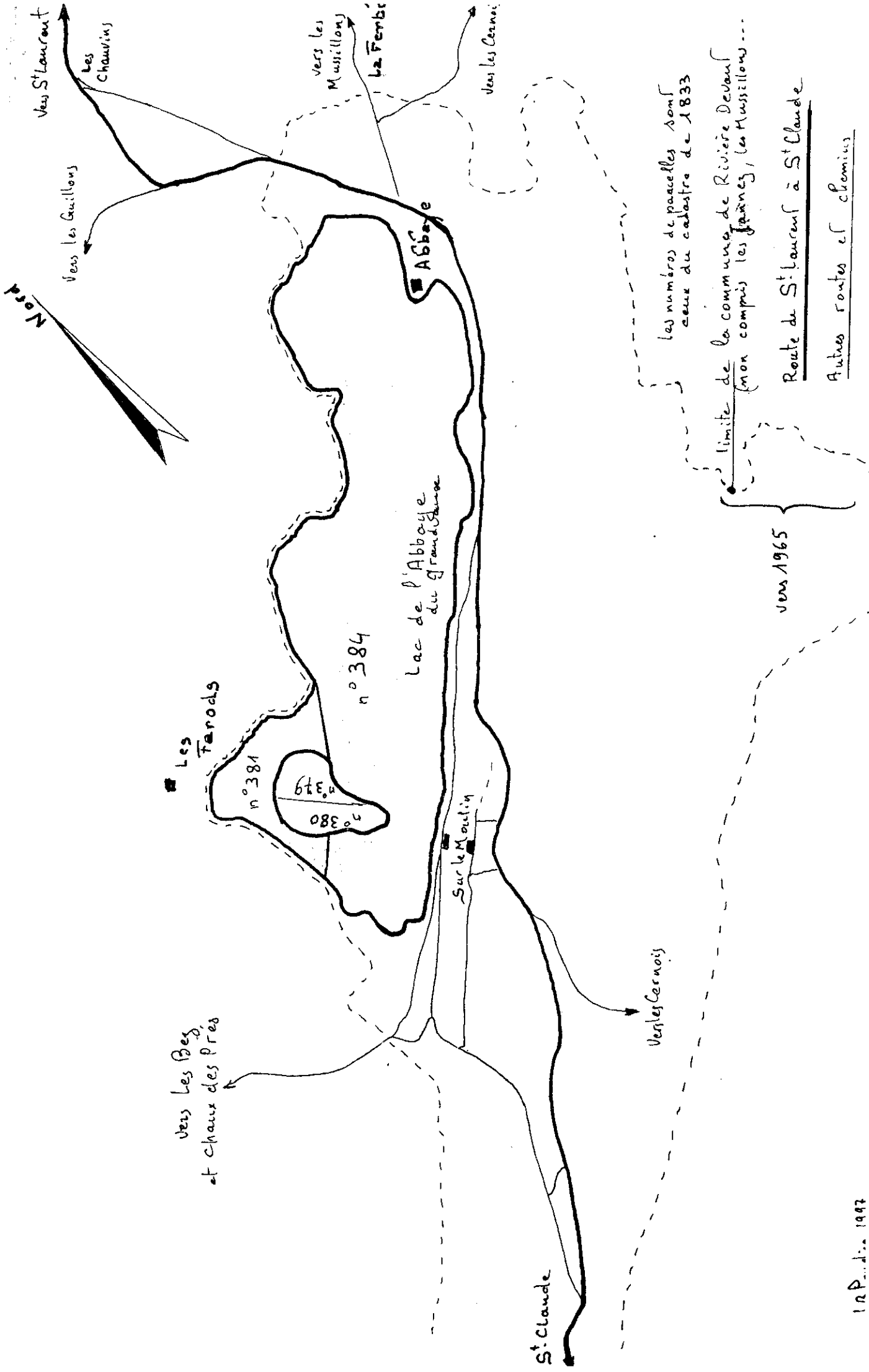
(4) Alexis-Ignace-Joseph Bayard avait acquis le 24.3.1731 le fief de la Ferté. Il était avocat au Parlement, bailli de Moirans et subdélégué à Saint-Claude de l'intendant de Franche-Comté. Il avait prêté le serment de vassal à l'abbé de Saint-Claude, comte de Clermont. Le sieur Bayard du procès, désigné comme avocat à Saint-Claude, est sans doute son fils (Maillet-Guy, p. 176).

(5) Maillet-Guy, page 162, confirme que l'héritier de l'abbé Martelet, qui habitait Lure, a bien vendu aux frères Bastien, pour la somme de 17 000 F, le fief des Farods.

(6) Les deux parcelles inscrites sur la matrice cadastrale ont les superficies suivantes :

C 381	9 ha 00 a 21 ca
C 384	83 ha 78 a 69 ca





les numeros de parcelles sont ceux du cadastre de 1833

limite de la commune de Rivière Devant (non compris les Jaïnney, les Musseillon) ---

vers 1965

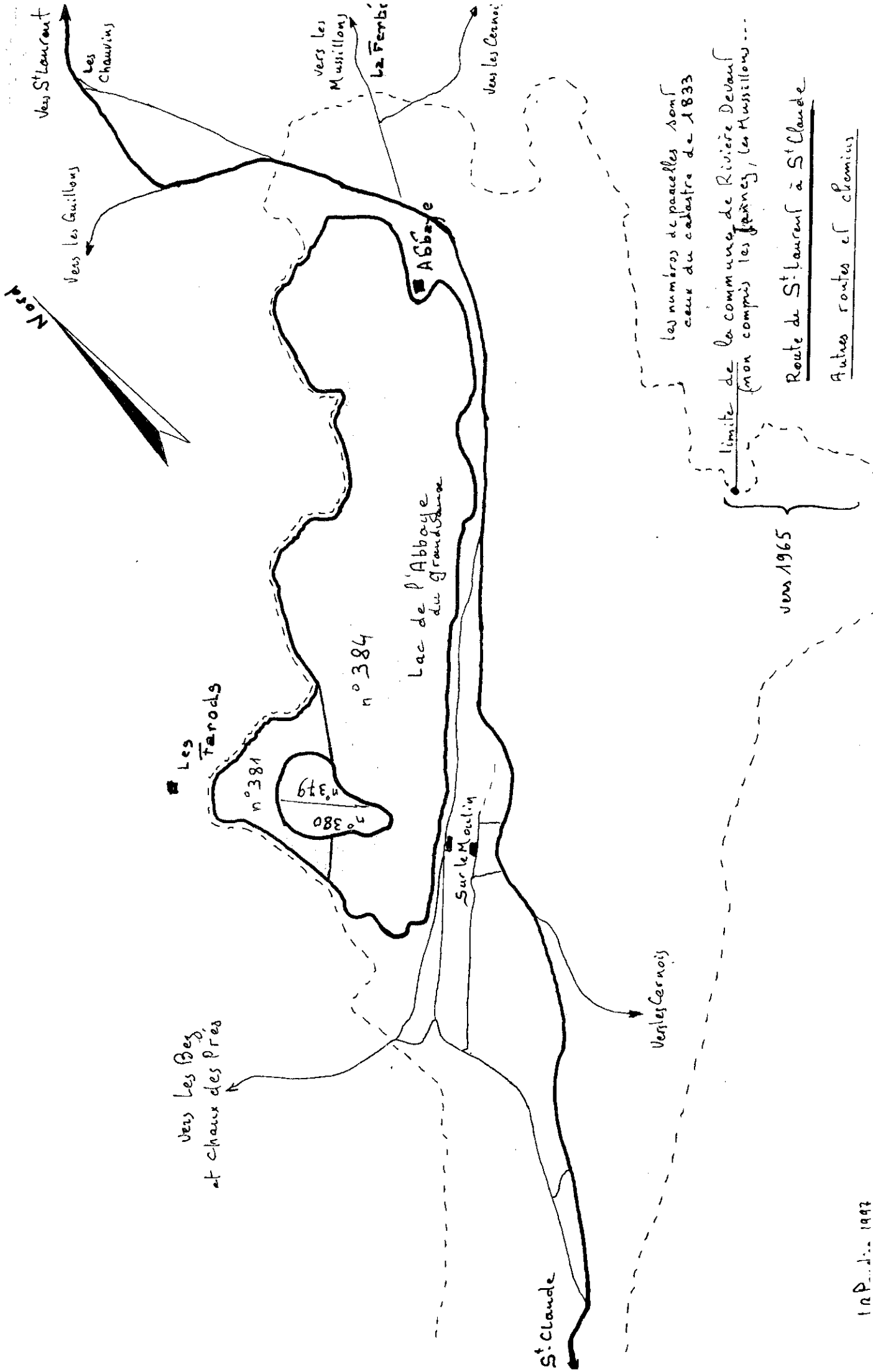
Route de S't Laurent à S't Claude

Autres routes et chemins

Les propriétaires du lac de l'Abbaye en Grandvaux

Parcelle C 384
Archevêché de Saint Claude

Révolution	Domaine National			
17 Thermidor an 4	Raphaël Gros			
7 Frimaire an 5	Raphaël Gros	Claude François Gros	Basile Ferrez	François Célestin Poncet
25 Prairial an 11	Raphaël Gros		Veuve Ferrez	François Célestin Poncet
12 Thermidor an 11	Jean Félix Roche		Veuve Ferrez	François Célestin Poncet
17 août 1810	Jean Félix Roche		Veuve Ferrez	Julien Bouvet
12 Juin 1811	Jean Félix Roche		Veuve Ferrez	Basile Fèvre
20 Août 1839	Jean Félix Roche		Veuve Ferrez	Jean Baptiste & Basile Napoléon Fèvre
26 Novembre 1844	Jean Félix Roche		Veuve Ferrez	Félix Paget
21 Avril 1847	Jean Félix Roche ou Emmanuel Roche		Jules Hermann Chaussin	Félix Paget
29 Septembre 1869	Gétille	Edmond	Jules Hermann Chaussin	Félix Paget
19 novembre 1869		enfants d'Emmanuel Roche		
1 ^o Juillet 1873	G.	E. A.	Hermann Roche	Félix Paget
10 Juillet 1878	G.	E. A.	Hermann Roche	Félix Paget
10 Avril 1880	G.	E. A.	Hermann Roche	
20 Mars 1883	G.	E.	Hermann Roche	
28 Mars 1883	G.		Hermann Roche	
18 Mai 1885	Willet		Hermann Roche	
			Les enfants d'Hermann Roche	



les numéros de parcelles sont ceux du cadastre de 1833

limite de la commune de Rivière Devant (non compris les Farncy, les Musillons...)

vers 1965

Route de St-Laurent à St-Claude

Autres routes et chemins

Les propriétaires du lac de l'Abbaye en Grandvaux

Parcelle C 384
Archevêché de Saint Claude

Date	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire
Révolution					
17 Thermidor an 4		Domaine National			
7 Frimaire an 5		Raphaël Gros			
25 Prairial an 11		Claude François Gros	Basile Ferrez	François Célestin Poncet	
12 Thermidor an 11		Raphaël Gros	Veuve Ferrez	François Célestin Poncet	
17 août 1810		Jean Félix Roche	Veuve Ferrez	François Célestin Poncet	
12 Juin 1811		Jean Félix Roche	Veuve Ferrez	Julien Bouvet	
20 Août 1839		Jean Félix Roche	Veuve Ferrez	Basile Fèvre	
26 Novembre 1844		Jean Félix Roche	Veuve Ferrez	Jean Baptiste & Basile Napoléon Fèvre	
21 Avril 1847		Jean Félix Roche ou Emmanuel Roche	Veuve Ferrez	Félix Paget	
			Jules Hermann Chaussin	Félix Paget	
29 Septembre 1869			Jules Hermann Chaussin	Félix Paget	
19 novembre 1869		Edmond			
1 ^o Juillet 1873	G.	Appoline	Hermann Roche	Félix Paget	
10 Juillet 1878	G.	enfants d'Emmanuel Roche	Hermann Roche	Félix Paget	
10 Avril 1880	G.	E. A. M.A.	Hermann Roche		
20 Mars 1883	G.	E. A.	Hermann Roche		
28 Mars 1883	G.	E. A.	Hermann Roche		
18 Mai 1885	Vuillet		Hermann Roche		
			Hermann Roche		
			Hermann Roche		
			Hermann Roche		
			Les enfants d'Hermann Roche		

LES PIERRES DE SAINT-PIERRE

Caprice de la Nature ?

Vestiges du passé ?



Pierres sacrées ?

Pierres profanes ?

LES PIERRES DE SAINT-PIERRE



Nous avons tous appris à l'école: "nos ancêtres les gaulois.." Par déduction, pour beaucoup d'entre nous, l'histoire de France commence donc avec les Gaulois et l'on a tendance à ignorer les débuts pénibles de l'humanité, l'histoire anonyme de la civilisation.

Cette période, dont les traces qui ont été découvertes ne sont pas suffisantes pour connaître d'une manière précise le mode de vie et l'organisation des hommes, a pour nom : la préhistoire. Aucun nom d'homme, aucun épisode saillant n'émerge des connaissances très générales que fournit l'examen méticuleux des tombes, grottes, mégalithes et autres vestiges de cette époque.

Dans le Grandvaux, c'est à partir du VI^{ème} siècle que la vie semble s'organiser avec l'installation des moines. Mais il faut bien se garder de croire au néant avant l'apparition du premier document écrit et la question de savoir si les gaulois possédaient une écriture n'a pas encore, à notre connaissance, été tranchée.

La recherche et surtout la découverte des traces laissées par nos lointains ancêtres permettraient d'en savoir plus sur une période de l'histoire locale qui, pour l'instant, reste bien obscure.

Pas facile, me direz-vous. Mais pour trouver, encore faut-il chercher et parfois le hasard fait bien les choses.

C'est ainsi que lors d'une promenade dans les communaux de St-PIERRE, Monsieur Jean FERREZ remarqua, plus ou moins dissimulés par la végétation, plusieurs blocs de pierre dont la forme et la position l'intriguèrent : serions-nous en présence d'un site mégalithique ?

Les pierres "isolées", aux formes variées, nombreuses dans notre région ont souvent attiré l'attention du profane. On peut même imaginer, pour certaines, qu'elles ont été transportées par les glaciers il y a quelque 10 000 ans, et sont venues s'échouer suivant les caprices de la nature, telle par exemple la "pierre à Billard", bloc difforme d'un volume de l'ordre de 6 m³ (15 tonnes !).

Ce bloc erratique peut se voir à la CHAUMUSSE, Hameau des Chauvettes de bise, en bordure de la route.



On peut également se trouver en présence de pierres dressées verticalement, plus ou moins allongées, brutes ou sommairement taillées.

Il convient donc de faire preuve de la plus grande prudence et de solliciter les conseils des spécialistes, seuls capables de faire la différence entre une pierre qui est là suivant les caprices de la nature, et une pierre qui a été placée par l'homme.

LE SITE

Commune de Saint-PIERRE . Lieu-dit "Le DANGLE"

Coordonnées LAMBERT: X: 873,8 Y: 181,7 Z: 900

On a l'impression qu'il pourrait s'agir d'une enceinte délimitée par un soubassement de lapiaz (lésines) aménagé, avec présence de pierres levées.

Pour l'instant, seuls sont visibles deux éléments de murs distants d'une cinquantaine de mètres, sensiblement parallèles.

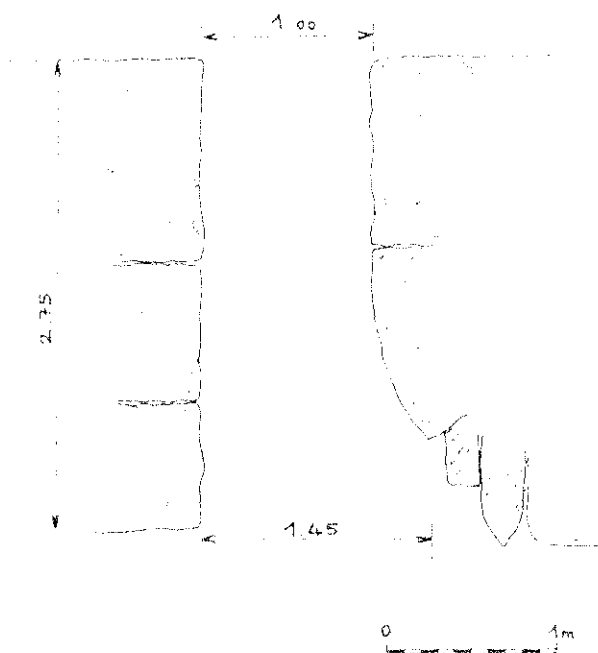
On remarquera également deux structures formées de blocs de pierre surmontées d'une dalle (dolmen ?)

Relevé topographique partiel



DESCRIPTION DES DIFFERENTS VESTIGES

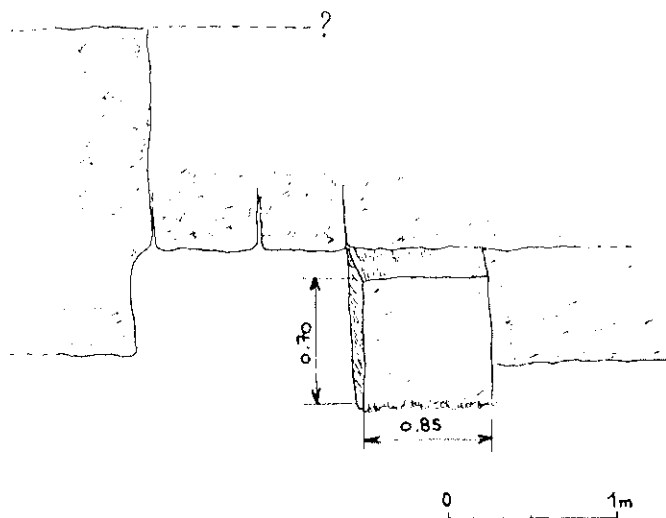
Passage A



Le soubassement de l'enceinte est interrompu sur une largeur de 1 mètre.

On remarquera que le côté gauche du passage est droit, alors que le côté gauche est arrondi.

Mégalithe B

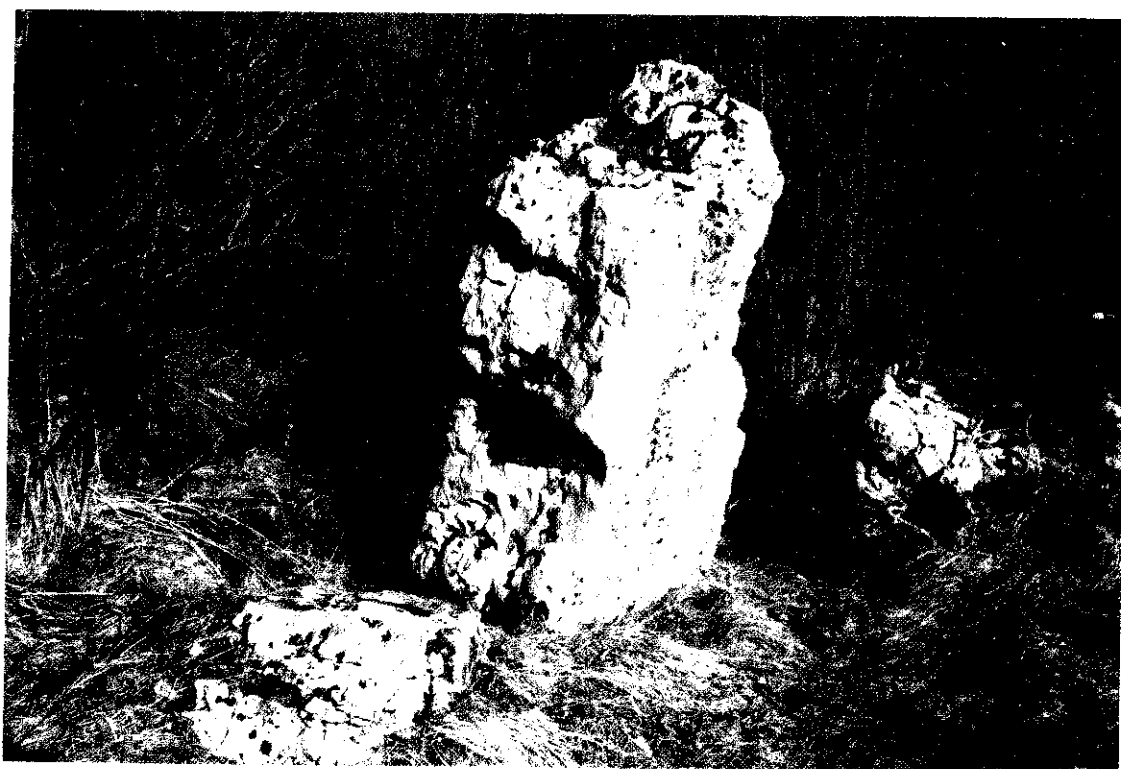


Le soubassement présente un décrochement.

Plusieurs blocs cubiques gisent sur le sol.

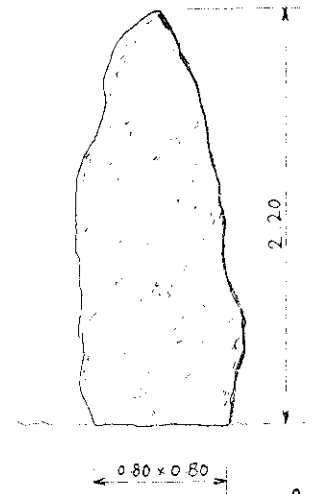
Il serait nécessaire de les dégager. On peut imaginer qu'il s'agisse d'une pierre levée brisée.

Pierre levée C



Parallélépipède de 0m65 x 0m70 à la base. Hauteur 1m60. La partie supérieure a probablement été brisée et se trouve à terre, à gauche de la pierre levée.

Pierre levée D



Bloc en forme de poire, à base carrée de 0m80 x 0m80 Hauteur : 2m20
situé en bordure d'un passage. Le dessin restitue le mégalithe dans sa
position initiale (supposée)

Mégalithe E



Une dalle de 1m60 x 4m00, épaisseur 25 centimètres, repose sur plusieurs
blocs, le tout formant une niche. Hauteur totale 1m50 environ.

Mégalithe F



Une dalle de 3m20 x 2m60, épaisseur 30 centimètres, brisée en plusieurs morceaux repose sur un socle formé de blocs de pierre. Hauteur : 1m20

*
* *

Voici ce qui, pour l'instant, a été observé sur ce site. Dans un premier temps, il faudra faire part de ces découvertes aux organismes compétents susceptibles de nous apporter les éclaircissements souhaités, en particulier pour ce qui concerne l'origine.

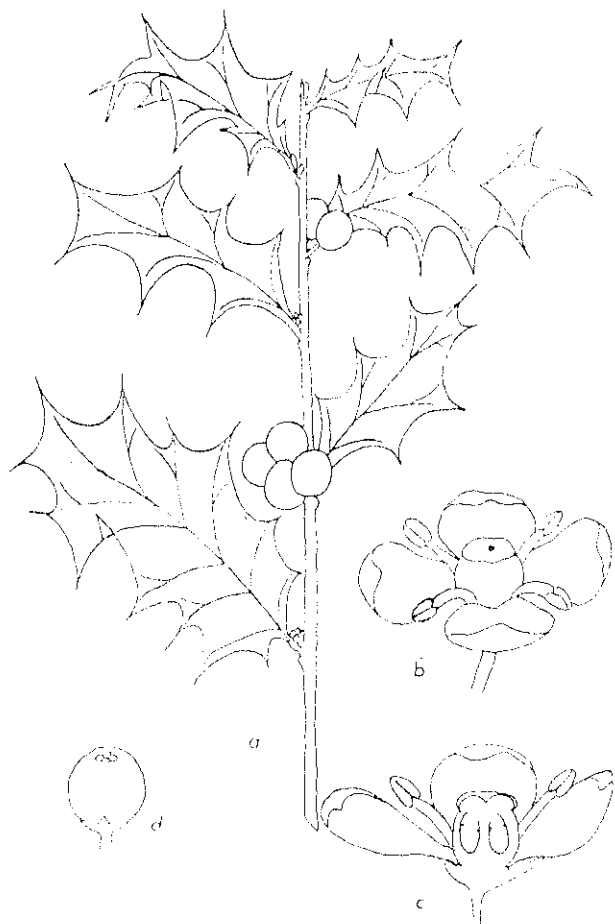
Selon certains auteurs, "on trouverait des toponymes issus du latin, du français ou du patois faisant référence à la pierre dans un certain nombre de sites, tant en France qu'en Suisse. De nombreux Saint-PIERRE rappelleraient d'anciennes pierres à légendes dont le christianisme se serait efforcé de faire disparaître le culte en lui substituant celui de l'apôtre."

J'ai eu le plaisir de m'entretenir récemment avec Monsieur Jacques BERGER, président de l'Association Lemme et Saine. Cet ardent défenseur du site d'ALESIA -CHAUX des CROTENAY m'a affirmé que des structures semblables existaient en différents endroits du site cultuel de la CHAUX des CROTENAY.

Voilà qui apporte de l'eau à notre moulin et doit nous encourager à poursuivre notre prospection.

Jean LOUVIER

ILEX Aquifolium L. = Le HOUX à feuilles piquantes



Ilex aquifolium LAMOUR.

a, rameau feuillu; *b*, fleur; *c*, fleur coupée longitudinalement; *d*, fruit.

Qui ne connaît ce bel et redoutable arbrisseau à feuilles piquantes! Sans doute pas les anciens, qui dans leur jeune âge ont utilisé ses feuilles pour faire ce qu'ils appelaient alors des «moulin». Il suffit pour cela de saisir entre le pouce et l'index les aiguilles des deux bords opposés d'une même feuille et de souffler sur celle-ci. La pression sur les épines doit être parfaitement réglée, mais cela n'empêche pas de sentir bientôt les pointes acérées pénétrer dans sa chair.

Très commun en Grandvaux dans les forêts et les pâturages, il existe dans toute l'Europe, sauf en région méditerranéenne où il est rare et dans l'Arctique. Hors d'Europe, on le rencontre dans le sud-ouest de l'Asie et en Afrique du Nord. Après les glaciations du quaternaire, il est revenu s'installer partout où il existait. Cette grande capacité d'adaptation lui vient probablement du fait qu'il possède des feuilles inattaquables par le bétail en raison de la présence d'aiguilles acérées et recouvertes d'une épaisse couche de cire. Les feuilles du sommet inaccessibles peuvent ne comporter que quelques rares épines ou même être parfaitement inermes.

Son nom lui vient de l'Yeuse ou Chêne vert, petit arbre à feuilles persistantes : *QUERCUS ilex* L. Ses feuilles ressemblent en plus grand à celles d'un autre chêne méditerranéen *QUERCUS coccifera* L. ou chêne kermès qui nourrit une cochenille : *COCCUS ilicis*.

Résistant, il peut monter jusqu'à 1400 m et même 2000 m dans les Pyrénées et descendre jusqu'à la plaine. Vivace, sa durée de vie peut atteindre 300 ans, et sa taille de 1 à 16 m. Dans le monde, 287 espèces de la famille des ilicinées ont été décrites, dont environ 280 du genre *Ilex*. A l'état sauvage, une seule variété à fruits jaune est connue, c'est *ILEX chrysoarpa* Loes.

Aux yeux des premiers chrétiens du Nord de l'Europe, le Houx était le symbole du buisson ardent de Moïse. Les piquants de la plante, ses baies rouges ressemblant à des gouttes de sang, rappelaient aussi aux fidèles que l'Enfant divin porterait un jour une couronne d'épines. En diverses régions ses feuilles épineuses lui confèrent une origine diabolique, en d'autres régions, elles dotent les humains de pouvoirs protecteurs contre les mauvais esprits.

D'après une vieille légende béarnaise, lorsque Dieu eut créé le laurier pour tresser des palmes à ses saints, le Diable jaloux voulut en faire autant pour ses

diablotins d'enfants, mais ne parvint qu'à une pâle imitation et ce fut finalement le Houx qui vint au monde.

En Bretagne, le Houx est considéré comme la contrefaçon diabolique du chêne, dont les feuilles aux bords découpés ressemblent assez à la sienne, avec les épines en plus.

Ses feuilles, très piquantes dans leur jeunesse, deviennent inermes avec l'âge. Ses fleurs petites, blanches sont toutes hermaphrodites, c'est à dire qu'elles comportent des étamines et un pistil. On a cependant l'habitude de considérer que le houx est dioïque et qu'il existe des pieds mâles et des pieds femelles, qui seuls portent des boules rouges à Noël servant à la décoration interne. En fait, ceci est faux, car toutes les fleurs sont hermaphrodites comme il vient d'être dit plus haut, mais sur certains pieds seules les étamines se développent et les ovaires avortent, si bien qu'ils se comportent comme des pieds mâles, sur d'autres, c'est le contraire qui se produit et l'on obtient des pieds considérés comme femelles.

On le cultive pour l'ornementation, spécialement pour son feuillage et ses fruits rouge corail. Ce sont surtout les pieds pistilés qui sont utilisés, Il en existe plus de 60 variétés horticoles, dont «ferox», à épines développées sur la face supérieure des feuilles et «aureo-regina» à panachures dorées. Il supporte bien la taille et sert à faire des haies impénétrables.

Son bois est très recherché par les tourneurs, on l'utilise en ébénisterie, marqueterie, fabrication de divers objets et outils, dents d'engrenage, cannes, manches de fouets, cravaches appelées dans ce cas «houssines». Son bois peut être teint en noir dans la masse et recevoir un beau poli.

Ses fleurs sont visitées par les abeilles qui y recueillent un nectar abondant et de bonne qualité.

En certaines régions comme la Forêt Noire, on fabrique avec l'infusion des feuilles desséchées une boisson assez analogue au thé. En Amérique du Sud, avec les feuilles légèrement torrifiées de *ILEX paraguayensis*, on fabrique une fameuse boisson appelée «Maté».

Les fruits, bien que mangés par les merles entre autres, peuvent produire en 20 mn des malaises, coliques, vomissements et gastro-entérite.

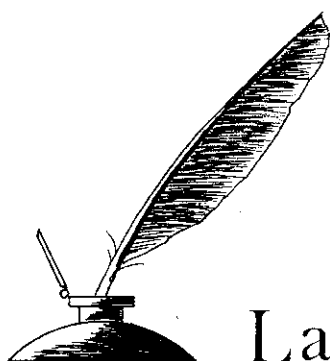
De l'écorce, on extrait une substance visqueuse, la glutine, qui mêlée à l'huile de noix sert à fabriquer la glu pour prendre les petits oiseaux. Dans les montagnes, on l'emploie pour faire des arbres de Noël ou des palmes des Rameaux, comme dans les Vosges.

Pour Noël, la logique eût voulu que l'on utilisât le Houx comme arbre d'ornement, pour de nombreuses raisons et parce qu'il est aussi à lui seul un arbre de Noël en miniature avec son feuillage vert luisant et ses boules rouges.

La caféine extraite du houx a été employée contre les maladies du coeur. Les feuilles sont stomachiques et usitées contre les coliques. L'écorce est préconisée contre l'épilepsie. Les racines sont émoullientes et résolutive. L'ilicine extraite de l'écorce a été employée comme la quinine; c'est une substance fébrifuge.

Pour terminer, un vieux dictionnaire Larousse illustré de médecine usuelle datant de 1920 du Docteur GALTIER-BOISSIERE préconise d'utiliser ses feuilles comme sudorifique en décoction à raison de 30 à 60 g par litre.

Henri MICHAUD



La Bibliothèque

Nous vous rappelons que la Bibliothèque, située au premier étage de la Mairie de SAINT-LAURENT, est ouverte chaque Samedi de 14 h 30 à 17 h.



DERNIERES ACQUISITIONS

- DEFONSECA Miska. Survivre avec les loups
(De la Belgique à l'Ukraine, une enfant juive à travers l'Europe nazie. 1941 -1944.)
- PRODHON Anne-Marie. Le pain de la terre
(Les montagnards racontent ... A tous les montagnards des vallées de Joux et de la Valserine)
- BESSON André. L'inconnue du Val Perdu
(Pourquoi cette femme arrive-t-elle en ce début du printemps dans une vieille ferme du Haut-Pays ? Que cherche t'elle ?)
- Noelle Le FRENE. Les loups de Longchaumois
(Au printemps 1612, l'hiver s'étire dans le Jura. Des paysans de Longchaumois sont descendus à St-CLAUDE pour confier au Grand juge BOQUET leur peur des loups ! Ne s'agirait-il pas des "GAROUS" ?)
- MERLIN Colette . Le pain de mêlé



DONS

170 volumes depuis le début de l'année.

Merci aux personnes qui font don des livres dont elles veulent se séparer.

- DENUZIERES Maurice. Louisiane. Chronique d'une famille de planteurs (3 Vol.)
- DESCHAMPS Fanny La Bougainvillée Roman historique
- Pierre BELLEMARE Les tueurs diaboliques
- ERLANGER Philippe Aventuriers et favorites
- J. KESSEL La fontaine Médicis
- ACCOCE Pierre La guerre a été gagnée en SUISSE
- READER'S DIGEST Auvergne - Bretagne - Provence Côte d'Azur - Corse...
- H. VINCENOT Le Pape des escargots

L'Ecrivain Henri TROYAT se souvient de son professeur Auguste BAILLY ...

En classe de quatrième, cependant, mon goût pour la littérature fut stimulé par un professeur de français à l'esprit large; il avait décidé qu'une fois par semaine les élèves traiteraient dans leur cahier, un sujet de leur choix : histoire vécue ou imaginaire. J'optai pour l'histoire vécue et raconté de mon mieux quelques épisodes de notre fuite de Russie : le wagon en flammes, la mutinerie sur le bateau, la grippe espagnole dans un camp de quarantaine ... Parmi mes camarades, la plupart crurent à de l'invention. Seul mon professeur paraissait attacher quelque crédit à cette relation maladroite de la vérité. Je lui en sus gré et redoublai d'application dans mes devoirs. Mais entre-temps, j'avais découvert la poésie. Charmé par le tintement régulier des rimes, je ne pouvais plus me semblait-il, m'abaisser à écrire en prose. Dès l'année suivante, en troisième, je décidai de rédiger tous mes devoirs de français en vers. J'avais comme professeur l'excellent romancier et historien Auguste BAILLY. Il aurait pu s'opposer à ce flot de lyrisme. Il l'encouragea. Quel que fût le thème proposé, je lui remettais des copies lourdes d'alexandrins et il les corrigeait avec le plus grand sérieux. Le dictionnaire des rimes était devenu mon livre de chevet. Je vivais entouré d'une musique de mots. J'étais Victor HUGO sur son rocher. Une demi douzaine de camarades me rejoignirent dans ma passion de la littérature. Nous formâmes un groupe, une académie. Gravement, nous nous montrions nos productions et en discussions les mérites. Peu après, nous eûmes l'idée de fonder une revue qui s'intitulerais FOUILLIS. Abonnés d'office, les parents les plus aisés fournirent les fonds nécessaires à l'impression. Six numéros de FOUILLIS furent publiés à grande-peine. Ils contenaient, pour parts égales, des vers et de la prose. Bien entendu, ma collaboration personnelle fut strictement limitée aux vers. Il y en avait d'épiques et de badins. Je ne crachais sur aucun genre. Amusé par notre ardeur à manier la plume, Auguste Bailly deux ou trois petits poèmes de sa façon. Il venait de publier un roman, NAPLES AUX BAISERS DE FEU. Je lus le livre en secret, et fus stupéfait d'y découvrir des scènes très osées. A partir de ce moment, je considérai mon professeur d'un autre oeil. Il me paraissait incroyable que cet homme à l'aspect strict, assis derrière sa chaire, à côté du tableau noir, fût celui-là même qui avait imaginé tant de débordement voluptueux. Il me fallu quelque temps pour comprendre que l'on pouvait parler d'assassinat dans un roman sans avoir, soi-même, assassiné quelqu'un. En tout cas, Auguste Bailly nous fit aimer les classiques. Il lisait admirablement. Racine en passant par sa voix, devenait un auteur moderne.

Henri TROYAT - " Un si long chemin "
(Communiqué par Madeleine MONNERET)



Une idée originale de cadeau de Noël : offrez une adhésion aux Amis du Grandvaux et un abonnement au lien (70 f).



A l'occasion des fêtes de fin d'année, les Amis du Grandvaux proposent à ses adhérents, durant les mois de décembre et janvier, le livre " Histoire du Grandvaux " de Luc Mailet-Guy au prix exceptionnel de 270 F au lieu de 345 F (dans la limite du stock).





Comme autrefois

*Bonne et heureuse
année*

Mouie

JE SERAI BIEN GENTILLE



1903



*Bonne
année*



14 Janvier 1909